



Force Ouvrière
Voies Navigables de France

LA FORCE SYNDICALE

Avec FO, construisons notre avenir



Paris, le 8 décembre 2016

DECLARATION PREALABLE au CTU Public du 8 décembre 2016

Monsieur le Directeur Général,
Mesdames et Messieurs
Camarades,

Vous nous avez indiqué lors de la dernière réunion des délégués syndicaux que vous aviez décidé de maintenir, pour les AES reclassés chefs d'équipe au 1^{er} janvier 2017 en application du décret du 3 août 2016, le niveau de PTETE qui leur est versé en 2016. Vous avez ajouté, que vous y seriez contraints par une note de gestion actuellement en préparation dans les services RH du MEEM.

Ce faisant, vous infligerez un traitement discriminatoire pour ces personnels entretenant ainsi l'idée que dans ce grade, il y aurait les bons chefs d'équipe et les moins bons.

Outre le fait que de telles dispositions seraient notoirement illégales, elle sont surtout insultantes pour les AES qui vont être reclassés chefs d'équipe au 1^{er} janvier 2017.

Le MEEM ne sortira pas la note de gestion évoquée plus haut, (cela nous a été confirmé hier par sa Directrice des Ressources humaines), vous allez vous trouver bien seul pour soutenir une position indéfendable.

Pour Force Ouvrière cette situation est totalement intolérable et nous avons décidé d'appeler chaque agent concerné par ces dispositions à vous écrire une lettre pour vous exhorter à revenir dans le droit chemin.

Cette lettre est annexée à notre déclaration et nous vous en donnons lecture en séance.

Les élus **Force Ouvrière**
au CTU de l'EPA-VNF.